

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4220 - Lundi 03 Octobre 2022 - Prix : 200 Fc

GUERRE DE LEADERSHIP DANS LE BAMBAO

Chayhane ou le fait du prince



CRISE ALIMENTAIRE :

Le Modec prône la création d'un « groupement d'intérêt économique »

Le président de Modec Mourad Bazi s'est exprimé samedi 1er octobre dernier, sur plusieurs sujets dont la crise économique, la vie chère et surtout les pénuries de plus en plus fréquentes des produits alimentaires dans le pays. Selon lui, la solution passe par la mise en place d'un groupement d'intérêt économique (GIE).

Dans une conférence de presse samedi dernier, le président du Mouvement des entreprises comoriennes (Modec) Mourad Bazi s'est exprimé sur plusieurs sujets, notamment la crise économique, la vie chère et surtout les fréquentes pénuries des produits alimentaires dans le pays. Selon lui, pour trouver une solution à cette situation, il faut mettre en place un groupement d'intérêt économique qui regroupera les secteurs concernés et aussi la mise en œuvre des conseils d'administration des sociétés d'Etat, pour suivre leur gestion. « La chaîne de transport maritime est bousculée depuis la crise sanitaire du Covid19. Aujourd'hui, il y a la

guerre en Ukraine et elle a causé la pénurie de blé, de farine, et de gaz pour ne citer que ceux-là. Toutes les grandes nations seront obligées de se tourner vers les pays d'Asie. Nos fournisseurs vont privilégier ces grandes nations pour plusieurs raisons. Donc, la situation va encore empirer dans les jours à venir. Il faut bien se préparer avant, anticiper pour éviter une pénurie alimentaire. C'est pourquoi, il nous faut un groupement d'intérêt économique. Cela permettra d'étudier ensemble pour mieux importer les produits de première nécessité », explique le président du Modec.

Selon lui, ce groupement d'intérêt économique réunira les importateurs, la fédération des consommateurs, la chambre de commerce et le MODEC. « Nous allons travailler avec le gouvernement, afin de lutter contre cette vie chère. Mais, il faudra aussi reprendre le dialogue public-privé qui est primordial face à cette situation », souligne-t-il.

Le patron du MODEC déplore la mauvaise gestion des sociétés publiques. « Les gérants de nos



Le président du MODEC devant la Presse.

sociétés font comme des sociétés familiales. C'est triste ce qu'on vit ces derniers temps surtout au niveau de l'ONICOR. J'ose dire que c'est une mauvaise gestion, car l'Etat fait le nécessaire. Il injecte de l'argent afin d'épauler les sociétés. Pourtant,

les responsables ne sont pas capables de réaliser les missions qu'on leur a confiées. Raison pour laquelle, nous sollicitons la mise en œuvre des conseils d'administration au sein des sociétés. Leur mission est de suivre, et donner des conseils sur

la gestion », dit-il. Toutefois, il a montré qu'il est temps que les directeurs généraux et les ministres travaillent ensemble pour le bien pays.

Nassuf Ben Amad

PROJET DE NORMALISATION DES ÉCOLES PRIVÉES

La CEP compte plaider pour l'ouverture des écoles privées de catégorie B

La coordination des écoles privées s'est réunie en assemblée générale le 1er octobre dernier pour réfléchir sur la décision du ministère de l'éducation nationale d'interdire à un bon nombre d'écoles privées d'exercer pour l'année scolaire 2022-2023. L'assemblée a regretté la note de service du ministère tombée à quelques jours de la rentrée avant de décider de se battre pour l'ouverture de 302 écoles privées qui sont en catégorie B.

Au niveau territorial, il existe 400 écoles privées selon le nombre enregistré par la coordination des écoles privées (CEP). Suite à la note de service signée récemment par le secrétaire général du ministère de l'éducation nationale Soulaïmane Soilihi Hamadi, portant sur la liste provisoire des écoles autorisées à exercer pour l'année scolaire 2022-2023, la CEP s'est réunie en assemblée générale pour réfléchir sur cette décision. Les participants ont regretté le fait que le ministère ait

publié la note quelques jours avant la rentrée scolaire prévue ce 03 octobre.

Lors d'un entretien avec le coordinateur de la CEP, Monsieur SY a rappelé qu'il s'agit d'un projet engagé par le ministère afin de normaliser les écoles privées. « Le ministère a classé les établissements selon des catégories A.B.C. Catégorie A, celles qui sont aux normes, catégories B celles qui manquent un complément de formation, puis catégorie C, celle dont le plaidoyer est difficile. Elles sont environs 35 à 40

écoles. Elles ne peuvent pas effectuer la rentrée prochaine », montre-t-il. Celles qui sont dans la catégorie C manquent d'infrastructures adaptées, agrément et autorisation auprès du ministère. « Ces dernières doivent attendre jusqu'à 2 à 3 ans pour se conformer auprès du ministère », précise-t-il.

Toutefois dans cette décision du ministère, la coordination compte se battre pour l'ouverture des écoles en catégories B. Elles sont environ 302 au niveau national. Selon le coordinateur, 58 écoles privées au

niveau national sont dans la catégorie A selon la liste provisoire publiée par le ministère. Et c'est pour rehausser ce chiffre que la coordination veut à tout prix plaider pour les établissements scolaires qui sont dans la catégorie B.

Kamal Gamal

JUMELAGES DES COMMUNES :

Fin du suspens

L'effervescence naît des signatures des accords de jumelage entre la commune de Mamoudzou et d'autres communes des trois îles et la polémique qui en a suivi n'ont pas duré longtemps.

La section constitutionnelle de la cour suprême vient de trancher sur l'affaire, et le moins que l'on puisse dire est qu'elle n'y est pas allé par quatre chemins. Saisie par une requête en date du 06 aout 2022 par Ahmed Hachim Said Hassane pour avis de constitutionnalité sur les accords de jumelage entre la ville de

Mutsamudu (Anjouan), la ville de Tsidjé (Grande Comore) et la commune de Mamoudzou, la haute juridiction s'est enfin prononcée. Si elle reconnaît une certaine liberté administrative des communes en Union des Comores en citant l'article 11 de la constitution qui stipule que : « Dans les conditions prévues par la loi, les communes s'administrent librement par des conseils élus et prennent les décisions pour l'ensemble de leurs compétences », elle démontre au contraire le caractère illégal de ces accords de jumelage dans son avis 007-2022/CS du 27 septembre dernier. « Il est constant que les accords de jumelage en

question sont signés entre la ville de Mutsamudu, le village de Tsidje et la commune de Mamoudzou régie par un système juridique différent en violation des dispositions impératives de l'article 122 de la constitution qui déclare que les institutions de Maore seront mises en place dès que prendra fin l'occupation de cette île ».

Et la haute juridiction de conclure sur son avis : « Que les accords de jumelage entre la ville de Mutsamudu (Anjouan), le village de Tsidje (Grande-Comore) et la commune de Mamoudzou, sur l'île comorienne de Mayotte encore sous administration de l'autorité

occupante, ne sont pas conformes à la constitution ». Cet avis de la cour suprême vient clore ainsi un débat qui avait fait couler beaucoup d'encre surtout après la signature en grande pompe de l'accord de jumelage entre le village de Tsidje et la commune de Mamoudzou en juillet dernier. Ça aurait été étonnant et contraire de voir la cour donner un avis différent que celui-ci, eu égard la position que défend l'Etat comorien sur l'appartenance de l'île de Mayotte à l'ensemble comorien.

AS Badraoui

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

GUERRE DE LEADERSHIP DANS LE BAMBAO

Chayhane ou le fait du prince

Des éléments de la CRC dans la région de Bambao sont à pied d'œuvre pour mettre en place le week-end prochain un QG dudit parti. Une manière d'affirmer leur légitimité à un moment où la formation politique traverse une période d'incertitude, à cause des dissensions internes sur fond de leadership.

Deux coordinations dans une même région. Cette situation reflète les divisions qui minent le principal parti au pouvoir, la Convention pour le Renouveau des Comores communément appelée la CRC. A Bambao, puisqu'il s'agit de cette région, deux clans sont formés : celui dirigé par l'ancien argentier de l'État Said Ali Said Chayhane, et celui attribué bon gré mal gré à l'ancien

patron de l'ONICOR Azhar Ahmed. Tous deux se regardent en chien de faïence, et la cordialité qu'ils ont toujours tentée d'afficher publiquement ne sera, dans une petite semaine, qu'un lointain souvenir avec la mise en place d'un QG à Mdé dimanche prochain. « Nous leur avons beau tendre la main mais ils nous ont toujours joué un tour. Dorénavant, adienne que pourra mais nous n'accepterons jamais d'être dirigés par une coordination choisie par le seul fait du prince », tempête ce partisan fidèle à la coordination historique. La coordination « choisie par le seul fait du prince » est celle dirigée par Aboussalami Halidi, l'homme qui murmure à l'oreille de Chayhane. Les conditions qui l'ont conduit à ce poste sont, il est vrai, loin d'être démocratiques comme l'admettent certains

caciques que nous avons interrogés et qui ont participé au tripatouillage de la coordination historique.

A l'origine de ces divisions, une guerre de leadership. Après le retour d'Azali aux affaires en 2016, Said Ali Said Chayhane a décroché le prestigieux ministère des Finances. Comme tout politicien ambitieux, il pensait pouvoir avoir une mainmise sur la région dont il est issu. Il s'est heurté à un obstacle de taille. L'influence grandissante du secrétaire général du gouvernement déjoue ses plans. « Le ministre des Finances digérait mal l'influence d'un « étranger » sur « son territoire ». Il sentait le vent tourner en sa défaveur, lui qui s'estimait le gardien légitime du temple politique de la CRC dans le Bambao. Idaroussi était un caillou dans sa chaussure », relate un

cadre de la CRC que nous avons rencontré en aparté en marge d'une conférence de presse de la nouvelle coordination de Bambao, à Moroni le samedi 25 septembre. Si c'est Azhar Ahmed qui croise le fer avec l'actuel directeur général de Comores Télécoms en lieu et place d'Idaroussi Hamadi, d'aucuns estiment que c'est parce que cela aurait été très risqué que de vouloir s'en prendre à un cadavre de la trempe du secrétaire général du gouvernement, un homme qui a le bon pedigree tant sur le plan politique que familial pour bomber le torse du haut de son fauteuil de Sgg qu'il a laissé pour les Hydrocarbures depuis fin 2021.

Les médiations menées par le porte-parole de Beit-Salam ou encore le Chargé de la Défense et ex directeur de cabinet du chef de l'État, n'auront pas apporté les fruits escomptés. Les deux clans demeurent irréconciliables et les hostilités continuent de plus belle. Ce cancer s'est propagé jusque dans l'administration publique. Beaucoup

d'actes administratifs pris par des ministres ou autres autorités qui n'étaient pas forcément en bons termes avec l'ex argentier de l'État, n'ont pas été suivis d'effet faute d'avoir obtenu le visa nécessaire des services du ministère des finances. Parfois même aux dépens du pays, comme la non exécution des mesures d'accompagnement devant éviter que l'ONICOR ne sombre, pourtant avalisées en conseil des ministres « Chayhane est un sectaire et a une vision étriquée de l'État », charge un membre du gouvernement. Quant à l'indéboulonnable Belou, secrétaire national de la CRC qui a béni contre vents et marées la nouvelle coordination, notre source gouvernementale dit de lui qu'il est « obséquieux ». Quoique l'on puisse dire de lui, Belou est capable de dialoguer avec tout le monde. Une qualité qu'on ne peut pas lui enlever.

TM

OCTOBRE ROSE :

L'ACCF donne le coup d'envoi de la 3ème édition

Comme chaque année depuis 2019, à l'occasion d'octobre rose, l'ACCF (association comorienne contre le cancer chez la femme) mène une série d'activités pour mieux conscientiser les femmes contre le risque du cancer du sein et du col de l'utérus. Cette année, plusieurs activités vont être lancées sur toute l'étendue du territoire national (dépistage, Gala rose, marche rose, etc.)

L'association de lutte contre le cancer chez la femme (ACCF) a dévoilé samedi dernier son programme durant tous le mois d'octobre. Un mois symbolique et déterminant pour le combat contre le cancer. Avec un bilan frappant, l'ACCF met l'accent sur la sensibilisation de la population surtout les femmes afin d'informer sur les risques de cette pathologie. D'après la présidente de l'ACCF Zahara Abdallah, pour cette édition, la campagne sera couverte par différentes activités du 03 au 07 octobre.

On aura avant tout une ambulance baptisée « ambulance rose »,



sponsorisée par la fondation Soprano. Cette dernière va sillonner les différentes localités de Ngazidja dans le but de sensibiliser la population sur la prévention du cancer du sein. Du 05 octobre au 05 novembre, le dépistage se fera au centre d'imagerie de Moroni et à la polyclinique du Dr Abdelkader à Anjouan, quant aux femmes de Mohéli, elles feront le déplacement pour Moroni. « Pour cette année, les frais de la mammographie à prix réduit restent les mêmes que l'année dernière à Ngazidja et s'élèvent

à 25 000 KMF à Anjouan. Comme pour l'année dernière, les gynécologues partenaires exerçant à Moroni nous offrent environ 70 consultations gratuites pendant toute la période de la campagne », lance-t-elle.

Parallèlement, le samedi 08 octobre, il y aura un cortège de sensibilisation dans la ville de Moroni pour la mobilisation des femmes pour le dépistage et une journée sportive à l'Alliance française pour parler du cancer du sein dans l'ambiance et la bonne humeur. Et le

samedi 29 octobre est réservé à une soirée de Gala-rose et une marche rose prévue pour 05 novembre prochain.

Lors de ce face à face avec la presse, c'était l'occasion pour l'Accf de dresser leur bilan. Sur 643 mammographies enregistrées en 2021, 88,50% sont des tumeurs bénignes et 7,08% à fortes potentielles malignes. Ces cas concernent en majorité des patientes âgées de 40 à 54 ans. Notons que l'ACCF a accompagné deux femmes atteintes de cette pathologie dans leurs démarches administratives en vue de bénéficier à travers le ministère de la santé d'une évacuation sanitaire vers l'île Maurice. Elle a dévoilé aussi que le ministère a informé qu'un quota annuel de 20 évacuations sanitaires vers l'île Maurice sera accordé aux femmes souffrant de cancer gynécologique.

Présente à cette conférence, la représentante de la ministre de la santé Fatouma Hadji a expliqué que face à des chiffres alarmants, le ministère de la santé a commencé à faire des réflexions sur cette pathologie précise afin de trouver une

solution et ce, malgré ses moyens limités notamment sur l'élaboration d'une stratégie de lutte contre le cancer, dont le cancer féminin. « Il y a l'achat d'une mammographie, actuellement dans le pays mais attend encore les finitions de la radiologie. L'ACCF a fait le plaidoyer auprès du ministère de la santé pour l'augmentation d'un budget annuel sur les évacuations sanitaires à Maurice et ce sera spécifique aux jeunes femmes souffrant de cancers gynécologiques, mais aussi des évacuations vers le Maroc pour la télé-médecine pour qu'ils puissent accompagner nos médecins sur les activités liées au cancer », annonce-t-elle.

Rappelons que l'association a fait beaucoup d'activités et au titre de collaboration de l'OMS avec les acteurs non étatiques. 30 membres de l'ACCF ont reçu une formation, ce qui a permis de répondre à un appel à projet pour la promotion de la santé. Ce projet a encore rendu possible plusieurs activités de sensibilisations sur les trois îles.

Andjouza Abouheir

TÉLÉCOMMUNICATION

Le data center de l'administration publique bientôt opérationnel

Le projet RCIP4 a remis le 30 septembre dernier au gouvernement un Data Center et des équipements de lutte contre la cybercriminalité. Le Data Center va permettre au pays de sécuriser les données de l'administration publique mais aussi d'être en mesure de les stocker dans notre pays.

Après des années de travail en portant des appuis sur le développement numérique dans le pays, le projet RCIP4 a doté un data center à l'administration publique. La remise de ces matériels informatiques a eu lieu le vendredi 30 septembre au siège de Comores câbles, en présence du directeur de cabinet du président de la République, le secrétaire général du

ministre des postes et télécommunications, ainsi que les responsables du projet Rcip4 qui est le facilitateur de l'arrivée de ces matériels « Data Center ».

« Ces équipements ont été acquis par le gouvernement comorien par l'appui financier de la Banque Mondiale à travers le projet RCIP4. Nous avons avec le gouvernement et le bailleur, décidé de procéder à cette cérémonie de remise, puisque ce projet qui a commencé en octobre 2013, arrive à terme aujourd'hui 30 septembre », annonce Amina Abdallah, la coordinatrice du projet.

Cette remise consiste en deux lots d'équipements. Il s'agit de matériels pour la mise en place du Data Center de l'administration et des équipements

pour la cybercriminalité. « Le Data Center sert à sécuriser les données de l'administration publique. Nous échangeons beaucoup de données sur internet à travers plusieurs logiciels, comme celui de la douane ou des impôts. Et toutes ces données ont été stockées à l'étranger. Avec la mise en place du Data Center, on sera en mesure de les sécuriser et les préserver afin de les stocker ici », précise-t-elle. Le secrétaire général du ministère des postes et télécommunication tient à remercier la Banque Mondiale et les responsables du projet RCIP4 de leur appui sur le secteur depuis 2013 mais aussi aujourd'hui avec la mise en place du Data Center.

Nassuf Ben Amad



RÉFECTION DE LA ROUTE WANANI-NIOUMACHOI

Les riverains réclament des indemnisations

Les travaux de réfection de la route Wanani-Nioumachoi par la société chinoise CGC connaissent quelques difficultés qui pourraient les ralentir. Les riverains réclament des indemnisations sur les occupations temporaires pour le dépôt des matériaux, le stationnement des engins ou pour les passages temporaires. La direction régionale des travaux publics en collaboration avec la CGC avaient réuni jeudi dernier la notabilité, maires et chefs religieux des deux régions de Djando et Mledjelé pour en parler. C'était aussi l'occasion de faire connaître l'état d'avancement du chantier.

A leur domicile à Wanani chef lieu de la région de Djando, les responsables de la société chinoise CGC en collaboration avec les techniciens des travaux publics ont réuni les maires, les chefs religieux, les chefs de villages et des notables le jeudi dernier pour

d'abord leur faire connaître les différents travaux en chantier mais aussi leur faire part des difficultés rencontrées.

Ce projet de 18 km de route financé par la République populaire de Chine et exécuté par l'entreprise chinoise CGC se veut une route exemplaire aux Comores, selon les responsables. Le tracé sera le même avec quelques modifications, car il aura des caniveaux, 3 parcs de stationnement de bus et autres accessoires qui n'existaient pas auparavant et qui vont occuper des espaces. « Il y aura 5 grands ponts à réhabiliter et 24 km de caniveaux » précise le responsable de l'entreprise CGC. Ces travaux qui ont débuté fin août 2022, sont prévus de prendre fin en août 2024.

Néanmoins, les réclamations de certains riverains risquent de ralentir les travaux car leurs revendications, selon les responsables, n'ont pas été budgétisées par le projet. Ces propriétaires des terrains aux

abords de cette route demandent des indemnisations pour l'occupation temporaire de leurs espaces en vue de déposer des agrégats, gravillon, sable ou encore de stationner les engins ou pour un nouveau passage temporaire. L'entreprise CGC aux Comores depuis 2014 pour la route Hahaya, Mitsamiouli, Dindri Lingoni, et Fomboni sollicite la facilitation de tous pour qu'elle arrive à terminer ce projet qui se veut, symbole de l'amitié sino-comorienne, dans le délai imparti.

Le Cadi Nidhoimi Madi Boina a rassuré ces responsables qu'ils ont compris et vont sensibiliser la population à ne pas entraver les travaux de l'entreprise. « La route est plus importante que la mosquée et ces espaces à occuper temporairement constituent la contribution de l'État comorien » a-t-il indiqué. Même son de cloche pour le président des maires Badrane Tchaké qui sollicite toutefois que l'accord signé entre les autorités des deux pays soit



Réunion sur les travaux de la route Wanani

minutieusement respecté « car chacun a sa part de responsabilité » a-t-il rappelé. Une autre difficulté qui n'est pas la moindre à laquelle fait face l'entreprise CGC, c'est le vol de matériel. Plus de 700 lambourdes

et plusieurs sacs de ciment se sont volatilisés. Un suspect se trouve entre les mains de la justice, nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

Riwad

NATIONS UNIES :

Snehal Soneji devient officiellement le nouveau patron du PNUD aux Comores

Le nouveau représentant résident du PNUD, Snehal Soneji a été reçu par le ministre des affaires étrangères Dhoihir Dhoulkamal. Durant leur tête à tête, ce dernier a salué les efforts indéniables du PNUD et ses appuis multiformes au développement du pays.

Aux Comores depuis presque un mois, le nouveau représentant résident du Pnud Snehal Soneji a présenté samedi 01 octobre ses lettres de créance au ministre des affaires étrangères. Par cette occasion, le ministre des affaires étrangères Dhoihir Dhoulkamal a salué les efforts indéniables du Pnud. « Le Pnud est un acteur clé pour le développement du pays par sa contribution technique et financière sur différents domaines visant

au renforcement des capacités et au développement surtout pour l'environnement », souligne-t-il, tout en souhaitant la bienvenue à Soneji et à la continuité de l'appui.

En présence du coordinateur de SNU, le représentant du PNUD en Union des Comores, Snehal Vasantlal Soneji a réitéré l'engagement de son institution à accompagner le pays pour le développement et pour le bien être de la population. Pour mémoire, le tout nouveau du Pnud a plus de 25 ans d'expérience professionnelle avec différentes organisations notamment l'OIT, à des postes de direction en Asie et en Afrique. Ce fonctionnaire onusien de nationalité indienne a dirigé de 2009 à 2013 avec succès, le développement de la stratégie pays pour Oxfam aux Philippines. Et il a servi pour la même organisation interna-

tionale entant que directeur pays en 2013 à 2017 au Bangladesh.

En outre de septembre 2019 à ce jour, il a servi en tant que chef de programme, politique et analyses de l'emploi au centre international de formation de l'OIT (Cifoit) à Turin en Italie. Le Centre international de formation est une institution de formation professionnelle et à la prestation de services d'apprentissage et de formation pour atteindre l'Objectif de développement dura-

ble (ODD) 8 "Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous".

Parallèlement, il a une capacité à articuler une vision claire et à inspirer et influencer diverses parties prenantes à travailler ensemble pour y parvenir, soit un atout pour les Comores. avec des excellentes compétences de médiation et coordination et une capacité à négocier des

relations avec plusieurs parties prenantes et gouvernement (dirigeants politiques et fonctionnaires), ONU, secteur privé, donateurs et autres I/ONG, des bonne compétences linguistiques et une innovation intégrée avec succès dans l'utilisation de la technologie et des approches pour recueillir des preuves d'impact.

Andjouza Abouheir



VIS DE RECRUTEMENT



L'OMS recrute un consultant National pour l'Appui à la revue du Plan Stratégique National (PSN), de lutte contre le Paludisme 2017 – 2021 et l'élaboration d'un nouveau PSN devant couvrir la période 2023 - 2027 pour une durée de 45 jours.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à prendre connaissance des termes de référence directement au siège de l'OMS Comores ou en écrivant à l'adresse rahamataa@who.int et en mettant en copie bena@who.int et à postuler en ligne via l'adresse : afwcokm@who.int

- Date limite pour postuler : 10 octobre 2022 à 15H00 AM (heure des Comores)
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s seront contactés

Remarques : les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.

Remarques

Toutes les candidatures seront traitées dans la transparence
L'OMS ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels et aucun type de harcèlement.

Suivez-nous sur Facebook et Twitter : OMS Comores



FOOTBALL FÉMININ

Atelier sur le football féminin, une première réussie

Le football féminin est en plein essor dans l'archipel et la Fédération de Football des Comores, met tout en œuvre pour accélérer son développement. Ceci passera avant tout par la formation d'un personnel d'encadrement plus performant.

Pendant deux jours (du 30 septembre au 1er octobre) sous l'égide de la Fédération de Football des Comores notamment la commission chargée du football féminin, une cinquantaine de femmes ont pris part à un atelier de réflexion autour du football féminin. Parmi les principaux sujets discutés, il y'a l'élaboration des dispositions claires qui doivent gérer le championnat et la Coupe des Comores au niveau des dames. Représentant l'administration de la FFC, le secrétaire général Hamid Mohamed est revenu sur la nécessité de tenir des telles rencontres régulièrement pour permettre au football féminin d'avoir la visibilité nécessaire pour son développement. « Pour la première fois, nous avons pris deux jours pour faire une sorte d'états généraux pour une réflexion plus approfondie du football féminin », avance-t-il.

Et de continuer : « Parmi les

objectifs de cet atelier, c'est de faire une sorte de bilan des activités depuis la mise en place des différentes compétitions en faveur du football féminin ». Outre le diagnostic, les participants ont planché sur la mise en place d'un règlement en bonne et due forme qui régit le football féminin et sortir des dispositions particulières jusqu'à là applicable dans les compétitions du football féminin. « C'est pourquoi nous avons impliqué toutes les parties prenantes dans cette élaboration d'une stratégie nationale en matière de football féminin en privilégiant des axes prioritaires comme la formation du personnel ou encore le renforcement des capacités financières ou celles en ressources humaines », se confie à la presse le secrétaire générale de la FFC.

En effet, le football comorien en particulier pâtit d'un manque de personnel qualifié. Il est d'autant urgent de pallier ces manquements depuis que notre pays s'est ouvert au continent africain dans le domaine du football féminin, surtout depuis la participation d'un club féminin comorien à la ligue des champions africains. Une performance pas toujours appréciée à sa juste valeur au niveau local, mais qui a toute son

importance ailleurs. Pour cette deuxième édition de la ligue des champions féminine, la CAF avait organisé des phases de qualifications au niveau des 6 zones qui la compose pour chercher les 8 clubs devant prendre part à la phase finale au mois de novembre prochain au Maroc.

Sur les 14 fédérations qui composent la zone Cosafa, seules 6 ont

pu présenter de formations parmi elles, les Comores malgré le peu de moyens que possède notre fédération. La cheffe de la délégation venue de Mohéli a appelé « les jeunes filles à s'impliquer un peu plus dans le football pour assurer la relève une fois que notre génération aura pris sa retraite ». Quant à Abdoulatif Mohamed, président de la commission du football féminin,

il s'est montré satisfait de l'élaboration des nouveaux textes qui régissent le football féminin, mais il a surtout émis le souhait de voir bientôt le football féminin se doter de vraie infrastructure pour son développement.

AS Badraoui

NÉCROLOGIE

Bicharifa n'est plus

Bicharifa Mhoussin a rendu l'âme sur son lit d'hôpital dans la nuit du samedi au dimanche 2 octobre. Elle est enterrée dans son village d'origine de Ntsaoueni devant une foule nombreuse venue lui rendre un dernier hommage. Bicharifa était une militante du parti Juwa dont elle était la présidente du mouvement des femmes. Parti pour lequel elle s'était engagée sans réserve.

Sur le terrain comme sur les réseaux sociaux elle défendait corps et âme l'État de droit. En mars 2019 dans la foulée du hold-up électoral, elle était parmi ces femmes qui ont battu le pavé devant la Cour constitutionnelle pour revendiquer des nouvelles élections transparentes. Sa mort a provoqué une onde de choc dans le pays entier. « Elle n'a jamais baissé les bras dans la lutte contre les injustices que subissent les Comoriens et en particulier les militants de son parti auxquels on réserve un traitement particulier, dans l'injustice globale qui frappe le pays », concède un activiste.



Une action solidaire du Rotary Club de Moroni pour le centre Anfia Ibrahim



Le 25 septembre 2022, pour soutenir le Centre Social pour Enfants Porteurs de Handicaps, alias le centre Anfia Ibrahim, le Rotary Club de Moroni a organisé, dans ses locaux du Club House, un déjeuner suivi d'un spectacle pour enfants, en partenariat avec le CCAC-Mavuna, le Centre Culturel des Artistes Comoriens.

La première mission du Rotary est en effet de servir les autres et cette mission s'exerce chaque mois sur un thème différent. Le mois de septembre est lui de l'alphabétisation et de l'éducation de base.

Devant une assemblée nombreuse d'adultes et d'enfants, le chef du protocole du Rotary Club de Moroni, Chamsoudine Ahmed, a remercié son président, Ben Karroo, l'initiateur de l'action, Rudy Cochez, les autres membres du Rotary et des clubs Rotaract, les artistes, Mogne M'madi et Djamaldine, le Président du CCAC, Soumette Ahmed, ainsi que la

directrice du Centre Social Anfia Ibrahim, Mme Hachimia Saïd Hassane Maoulana, pour son remarquable engagement dans l'accueil et la scolarisation des enfants porteurs de handicaps.

Ses remerciements se sont aussi adressés à l'hôtel Retaj, au Lycée français Henri Matisse, dont les jeunes élèves avaient organisé une collecte pour le centre, et à Isabelle Hoareau pour leur contribution à l'organisation de cette journée.

Mme Hachimia Saïd Hassan Maoulana a ensuite présenté son centre qui accompagne des enfants âgés de 5 à 24 ans, dont des enfants autistes, trisomiques ou tétraplégiques, parfois aveugles ou malentendants, et a convaincu l'assistance de la nécessité de leur trouver des structures d'accueil et de scolarisation.

C'est ensuite le spectacle « 1, 2, 3... 4 petites notes d'amitié » qui a fait voyager petits et grands en musique.

Enfin, de généreux mécènes ont permis d'agrémenter la journée d'une tombola : FAS distribution, l'hôtel Retaj, Tout pour la Maison, Le Coelacanth, Vaniacom, Mardjane Création, Le Palais des Princesses, les établissements Baba Mnéné et Matelec.

Cet événement rotarien a permis, dans une ambiance festive et conviviale, de sensibiliser adultes et enfants à une cause encore trop peu comprise aux Comores : la prise en charge et la scolarisation des enfants porteurs de handicaps. Espérons que ce type d'actions reçoive peu à peu un écho favorable dans le pays et que les familles de ces enfants vulnérables puissent trouver des solutions à leur situation souvent difficile

CONCOURS DE RÉDACTION ORGANISÉ PAR LE PCC

Les Comores remportent le troisième prix

Pour la deuxième fois consécutive, les Comores gagnent en Chine le concours de rédaction organisé par le Parti Communiste Chinois (PCC). Msa Ali Djamal, secrétaire national chargé de la communication du parti de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC) qui a représenté le pays vient de recevoir le troisième prix de ce concours placé sous le thème « Le PCC de la nouvelle ère à mes yeux », au cours d'une cérémonie de remise du prix qui a eu lieu le 28 septembre dernier en présence des hauts dirigeants sino-africains.

Msa Ali Djamal, vient de recevoir le troisième prix du concours de rédaction sur le thème « Le PCC de la nouvelle ère à mes yeux ». C'est avec un texte qu'il avait prononcé lors du forum organisé du 29 au 30 mars 2022 que le secrétaire national chargé de la communication du parti de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC) qui a représenté les Comores, reçoit le prix au cours d'une cérémonie de remise du prix qui a eu lieu le 28 septembre dernier en Chine en présence des hauts dirigeants sino-africains.

Il faut, peut-être rappeler que c'est la deuxième fois que cet ancien directeur de l'Ortc Msa Ali est primé en recevant ce mérite qui honore le pays en général et son parti en particulier. «C'est un honneur non seulement pour moi, mais

aussi et surtout pour mon pays de recevoir ce prix surtout d'être parmi le 30 lauréats à occuper la troisième place. Je dois dire et répéter que j'ai une profonde admiration pour le peuple chinois pour sa technologie, ses succès et prouesses économiques », déclare-t-il, avant de préciser que « la Chine a été toujours un point de référence en matière de bonne gouvernance. C'est une grande civilisation qui entretient des relations d'amitié avec les autres pays et plus particulièrement avec l'Afrique, entend contribuer à un monde multilatéral et pacifique ».

En effet, le Prix de meilleurs article et photographie fait partie des outils mis en place par le département international du Parti Communiste Chinois permettant l'échange d'expérience et de partage des bonnes pratiques, et de connaître les appréciations des dirigeants africains sur les expériences

réussies du parti communiste chinois au cours de ces dix dernières années. Cette année, plus de 200 hauts cadres, composés entre d'enseignants, de militants de partis, de groupes de réflexions, experts, journalistes et des universitaires africains qui ont participé à ce concours de rédaction. A l'issue de ce concours, plus de 245 articles ont été sélectionnés, reflétant le haut niveau de relation d'amitié entre la Chine et l'Afrique.

Dans son discours de clôture, le ministre délégué du Département international du Comité central, Li Mingxiang ne cache pas son émotion en affirmant qu'il était profondément impressionné par l'esprit de la jeune génération africaine et par leur large vision du monde ainsi que leur engagement en faveur de l'amitié Chine Afrique. Il invite enfin les participants à être Ambassadeurs de l'amitié sino-africaine et à incarner l'esprit d'a-



mitié et de coopération, à offrir des conseils pour promouvoir la mise en œuvre de l'important consensus parrainé par les chefs d'État chinois et africains dont l'objectif est de sauvegarder la justice internationale, défendre fermement le système international avec les Nations unies comme centre et « ordre international fondé sur le droit international,

promouvoir les valeurs communes de toute l'humanité, pratiquer un véritable multilatéralisme, abandonner résolument le jeu à somme nulle et la politique de bloc et contribuer à protéger les intérêts communs des pays en développement.

Ibnou M. Abdou

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

OCTOBRE ROSE

PENDANT 1 MOIS, MOBILISONS-NOUS

1er Octobre Conférence de presse de lancement - Hotel le Retaj / Moroni

Du 3 au 7 Octobre Tournée Ambulance Rose / Ngazidja

Du 5 Oct au 5 Nov Dépistage à prix réduit - Ndzuani / Ngazidja

8 Octobre Journée Sport - Alliance française / Moroni

29 Octobre Gala Rose - Hotel le Retaj / Moroni

5 Novembre Marche Rose de Clôture / Moroni